

Procès des implants mammaires PIP

Aux côtés des victimes, la Ligue contre le cancer se porte partie civile

Paris, le 17 avril 2013 – 30 000 femmes porteuses d’implants PIP dont 9 000 à la suite d’un cancer du sein, plus de 3 000 ruptures, environ 2 000 réactions inflammatoires, des pertes de repères et une vigilance accrue vis-à-vis du système de santé français : les préjudices sont incommensurables pour les victimes qui se sentent trahies et manipulées. Aux côtés des milliers de femmes porteuses d’implants mammaires, la Ligue contre le cancer, dans son rôle de défenseur des personnes malades, se constitue partie civile dans le procès des prothèses PIP pour « tromperie aggravée ». L’objectif : soutenir sur la scène judiciaire la parole et la dignité des personnes concernées par cette fraude hors-norme.

Aux côtés des victimes et dans l’intérêt collectif des usagers du système de santé, la Ligue contre le cancer se porte partie civile

La Ligue contre le cancer rappelle et défend le droit des malades à un système de santé fiable, au sein duquel l’accès à une information de qualité et aux meilleures pratiques thérapeutiques doit être assuré. En produisant, pendant de nombreuses années, des dispositifs médicaux à haut risque, dont la composition ne correspondait pas aux normes de fabrication exigées, les anciens cadres et dirigeants de la société PIP ont provoqué de graves préjudices auprès des femmes porteuses d’implants mammaires et auprès de la société civile en général :

- apparition d’un sentiment d’anxiété durable auprès des femmes ayant ou ayant eu un implant PIP ainsi qu’auprès de leurs proches ;
- sentiment d’injustice d’avoir été trompée dans une situation de grande vulnérabilité ;
- climat de méfiance et doutes vis-à-vis du système de santé français entraînant ainsi une perte de confiance envers les messages sanitaires des autorités publiques et médicales ;
- risque de négligence du suivi médical (dépistage, surveillance, etc.).

« Notre association s’émeut des sentiments de méfiance et d’anxiété de chacune des victimes trahies. La Ligue défend l’intérêt collectif des usagers du système de santé bafoué par des contrevenants attirés par les profits financiers au détriment de la santé et du bien-être de nos citoyens » **déclare le professeur Jacqueline Godet, présidente de la Ligue contre le cancer.**

Un procès qui doit avoir valeur d’exemple

En se constituant partie civile, la Ligue contre le cancer souhaite :

- que les victimes trouvent dans le procès des réponses et des réparations à ces préjudices qui leur permettent de se reconstruire ;
- que la compréhension de cette fraude aboutisse au renforcement des normes de sécurité françaises et européennes des matériaux utilisés pour les implants mammaires, quelle que soit la marque de fabrication ;
- et demander également le renforcement et l’application d’une véritable procédure de contrôle et d’agrément.

« Pour faire renaître la confiance des usagers vis-à-vis de notre système de santé, il est indispensable que le procès ait lieu et que les dirigeants de la société Poly Implant Prothèse soient jugés » **poursuit Jacqueline Godet.**

La Ligue contre le cancer est et sera aux côtés des victimes

La Ligue contre le cancer, en tant que défenseur des droits des personnes malades, poursuivra ses actions en maintenant à leur disposition, gracieusement, une permanence juridique au 0 810 111 101 où des avocats pourront répondre à leurs interrogations sur la procédure en cours. Cette permanence téléphonique s'adresse aux femmes porteuses d'implants PIP dans le cadre d'une reconstruction mammaire à la suite d'un cancer.

À propos de la Ligue contre le cancer

Premier financeur associatif indépendant de la recherche contre le cancer, la Ligue contre le cancer est une organisation non-gouvernementale indépendante reposant sur la générosité du public et sur l'engagement de ses militants. Forte de plus de 727 000 adhérents et 13 000 bénévoles, la Ligue est un mouvement populaire organisé en une fédération de 103 Comités départementaux. Ensemble, ils luttent dans trois directions complémentaires : chercher pour guérir, prévenir pour protéger, accompagner pour aider. Aujourd'hui, la Ligue, fait de la lutte contre le cancer un enjeu sociétal rassemblant le plus grand nombre possible d'acteurs sanitaires mais aussi économiques, sociaux ou politiques sur tous les territoires. En brisant les tabous et les peurs, la Ligue contribue au changement l'image du cancer et de ceux qui en sont atteints. **Pour en savoir plus : www.ligue-cancer.net**

Contacts presse

Aelya Noiret / noiret.aelya@gmail.com / 06 52 03 13 47
Elodie Audonnet / Elodie.Audonnet@ligue-cancer.net / 01 53 55 25 31